



Tél. +41 22 322 24 24  
www.bdo.ch  
geneve@bdo.ch

BDO SA  
Rte de Meyrin 123  
Case postale 150  
1215 Genève 15

Au Conseil Exécutif de l'

## **ASSOCIATION SUISSE FRERES DE NOS FRERES**

Genève

### **Rapport sur l'Examen Succinct (Review) des Comptes Annuels 2022**

(période du 01.01. au 31.12.2022)

le 31 mai 2023  
14318/21510895/1

## RAPPORT DE L'AUDITEUR

Au Conseil Exécutif de ASSOCIATION SUISSE FRERES DE NOS FRERES, Genève

### Rapport sur l'examen succinct (review) des comptes annuels

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à un examen succinct des états financiers selon les Swiss GAAP RPC de l'ASSOCIATION SUISSE FRERES DE NOS FRERES pour l'exercice arrêté le 31 décembre 2022.

Ces états financiers Swiss GAAP RPC relèvent de la responsabilité du Conseil Exécutif alors que notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers Swiss GAAP RPC sur la base de notre examen succinct.

Nous avons effectué notre examen succinct selon la Norme d'Audit suisse 910 Review (examen succinct) d'états financiers. Cette norme requiert que l'examen succinct soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers Swiss GAAP RPC ne comportent pas d'anomalie significative. Un examen succinct comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières Swiss GAAP RPC. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous avons effectué une review et non un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen succinct, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers Swiss GAAP RPC ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément aux Swiss GAAP RPC et ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Genève, le 31 mai 2023

BDO SA

Matthias Paffrath  
Expert-réviseur agréé

Olivier Griot  
Expert-réviseur agréé

Annexes  
États financiers 2022 selon les Swiss Gaap RPC

## ASSOCIATION SUISSE "FRERES DE NOS FRERES", Genève

### Bilan au 31.12.2022

ACTIF	Notes	31.12.2022	31.12.2021
Liquidités	4	998 689.38	788 574.14
Autres créances à court terme	5	6 600.01	6 600.01
Compte de régularisation actifs	6	3 321.35	2 835.00
Actif circulant		1 008 610.74	798 009.15
Immobilisations financières	7	587 678.00	628 823.00
Immobilisations corporelles	8	2 662.67	990.00
Actif immobilisé		590 340.67	629 813.00
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>1 598 951.41</b>	<b>1 427 822.15</b>
<b>PASSIF</b>			
Autres dettes à court terme	9	17 773.41	14 160.77
Comptes de régularisation passifs	10	-	8 052.00
Engagements à court terme		17 773.41	22 212.77
Fonds affectés à des projets			
Fonds affectés à des projets 2023	11	286 948.00	0.00
Fonds affecté C. Raman	11	500 000.00	500 000.00
Capital des fonds		786 948.00	500 000.00
Capital reporté		905 609.38	968 165.70
Résultat de l'exercice		-111 379.38	-62 556.32
Capital de l'organisation		794 230.00	905 609.38
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>1 598 951.41</b>	<b>1 427 822.15</b>

## ASSOCIATION SUISSE "FRERES DE NOS FRERES", Genève

### Compte d'exploitation 2022

		<b>2022</b>	<b>2021</b>
Donations reçues			
- Dont affectés	12	1 343 045.50	1 180 784.76
- Dont libres	12	442 493.68	442 165.12
Contribution du secteur public			0.00
Produits des manifestations	13	88 187.51	4 141.30
Produits d'exploitation		1 873 726.69	1 627 091.18
Charges de projets	14	1 374 960.69	1 551 928.67
Charges d'accompagnement projets			
Frais de suivis		0.00	0.00
Charge de collecte de fonds	15	98 409.33	22 765.76
Charges administratives	16	178 592.71	135 454.37
Amortissements		589.19	4 000.00
Charges d'exploitation		1 652 551.92	1 714 148.80
Résultat d'exploitation		221 174.77	-87 057.62
Produits financiers	17	28 954.05	29 832.55
Charges financières	17	-74 560.20	-5 331.25
Résultat financier		-45 606.15	24 501.30
Résultat avant variation du capital fonds		175 568.62	-62 556.32
Variation du capital des fonds		-286 948.00	0.00
Résultat annuel (avant allocations au capital de l'organisation)		-111 379.38	-62 556.32
Allocation au capital de l'organisation		-111 379.38	-62 556.32

ASSOCIATION SUISSE "FRERES DE NOS FRERES", Genève

Tableau de variation du capital 2022

Tableau de variation 2022	Notes	Solde au 01.01.2021	Allocation du résultat de l'exercice précédent	Attribution	Transferts internes	Utilisation	Total variation	Solde au 31.12.2021
Fonds affectés à des projets	11							
- Agriculture		0.00		592 949.70		592 949.70	0.00	0.00
- Ecoles et formation		0.00		208 315.77		208 315.77	0.00	0.00
- Santé		0.00		374 958.00		374 958.00	0.00	0.00
- Microcrédit				375 705.20		375 705.20	0.00	0.00
Fonds affecté C. Raman	11	500 000.00		0.00		0.00	0.00	500 000.00
<b>Capital des fonds</b>		<b>500 000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>1 551 928.67</b>	<b>0.00</b>	<b>1 551 928.67</b>	<b>0.00</b>	<b>500 000.00</b>
Capital reporté		1 271 139.22	-302 973.52					968 165.70
Résultat de l'exercice		-302 973.52	302 973.52	-62 556.32				-62 556.32
<b>Capital de l'organisation</b>		<b>968 165.70</b>	<b>0.00</b>	<b>-62 556.32</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>905 609.38</b>

## ASSOCIATION SUISSE "FRERES DE NOS FRERES", Genève

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE 2022	CHF	CHF
	2022	2021
Bénéfice / Perte (-) de l'exercice	-111 379.38	-62 556
Amortissement matériel informatique	589	4 000
<i>Cash flow opérationnel</i>	<b>-110 790</b>	<b>-58 556</b>
Augmentation (-) / Diminution des autres créances à court terme	-	-214
Augmentation (-) / Diminution des actifs de régularisation	-486	219
Augmentation / Diminution (-) des autres dettes à court terme	3 613	-162 489
Augmentation / Diminution (-) des passifs de régularisation	-8 052	-12 931
Diminution / Augmentation (-) des Placements à court terme	-	-
<b><i>Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation</i></b>	<b>(115 716)</b>	<b>(233 971)</b>
Diminution / Augmentation (-) des Placements à long terme	41 145	66 607
Investissements (-) en immobilisations corporelles	-2 262	-
<b><i>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements</i></b>	<b>38 883</b>	<b>66 607</b>
Augmentation / (Diminution) Capital des Fonds (affectés)	286 948	-
<b><i>Flux de fonds provenant de l'activité de financement</i></b>	<b>286 948</b>	<b>-</b>
<b><i>Variation du flux de trésorerie</i></b>	<b>210 116</b>	<b>(167 364)</b>
Liquidités au 01.01	788 574	955 938
Liquidités au 31.12.	998 689	788 574
<b><i>Variation des disponibilités</i></b>	<b>210 115</b>	<b>(167 364)</b>

# ASSOCIATION SUISSE "FRERES DE NOS FRERES", Genève

## Annexe aux comptes annuels 2022

### 1. Présentation

#### 1a. Généralités

"FDNF (Frères de nos Frères)" (ci-après l'Association) est une association de droit privé à but non lucratif régie par ses statuts et par les articles 60 et suivants du Code civil suisse.

Créée en 1965, FdnF (Frères de nos Frères) agit dans le domaine de la coopération au développement dans quatre domaines, à savoir l'agriculture, le microcrédit, l'éducation et la santé. Elle a pour mission de répondre aux besoins des populations défavorisées par des projets ciblés, notamment en Afrique, Asie et Amérique latine, assurant toujours un impact durable. Dans cette perspective, le respect de valeurs telles que la dignité et la souveraineté des populations affectées est essentielle. Dans l'exercice de son activité, elle prend également en compte la justice sociale, les droits humains et les objectifs de développement durable de l'ONU. Cela inclut également les questions de genre.

Par souci de rationalisation les comptes du siège de Genève et de l'association ont été réunis en une seule entité .

Les comptes annuels qui vous sont présentés comprennent l'ensemble des activités du siège et des comités de l'Association.

Les comptes annuels complets et révisés sont publiés sur le site web de l'Association.

#### 1b. Conseil exécutif

Membres du Conseil exécutif :

Président

ETIENNE Philippe

Trésorière

CAPITAINE AHMAD Guisella

Membres du Conseil exécutif :

BURGENER Tony

Membres du Conseil exécutif :

DU PASQUIER VAUCHER Virginie

Membres du Conseil exécutif :

HEYMANN Eric

Directrice

NICOLE Primola

Comité Vaud

ROD Michel

ROD Marianne

### 2. Principes comptables

#### 2a. Bases de préparation des comptes annuels

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux statuts de l'Association, aux dispositions du droit comptable suisse (titre trente-deuxième du Code des obligations suisse), aux prescriptions de la Fondation Zewo (Bureau central suisse des oeuvres de bienfaisance) et aux Recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC (RPC fondamentales et RPC 21).

Les comptes annuels sont préparés selon le principe des coûts historiques.

#### 2b. Conversion des monnaies étrangères

Les avoirs et les engagements en monnaies étrangères sont convertis en francs suisses au taux de change en vigueur à la date du bilan. Les transactions en monnaies étrangères sont converties en francs suisses au taux du dernier jour du mois précédant la date de la transaction.

#### 2c. Liquidités

Les avoirs en caisse, sur les comptes postaux et sur les banques figurent au bilan à leur valeur nominale.

# ASSOCIATION SUISSE "FRERES DE NOS FRERES", Genève

## Annexe aux comptes annuels 2022

### 2d. Créances et comptes de régularisation actifs

Les créances et les comptes de régularisation d'actif sont indiqués à leur valeur nominale, déduction faite des éventuelles corrections de valeur nécessaires.

### 2e. Immobilisations financières

Les titres présentés dans les immobilisations financières représentent des placements à long terme. Les titres cotés sont évalués à leur valeur de marché; les variations de valeur sont enregistrées dans le résultat de la période. Les titres non cotés sont évalués à leur coût d'acquisition, déduction faite d'une éventuelle correction de valeur nécessaire.

### 2f. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition, après déduction des amortissements cumulés. Le seuil d'activation est de CHF 1'000. Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire en fonction de la durée économique d'utilisation de l'immobilisation.

Le matériel informatique est amorti sur une durée de 4 ans.

### 2g. Dettes et comptes de régularisation passifs

Les dettes et les comptes de régularisation du passif sont indiqués à leur valeur nominale.

### 2h. Reconnaissance des revenus

#### *Donations reçues / Capital des fonds affectés*

Les donations reçues (p. ex. dons, libéralités et legs) sont reconnues en produits lorsqu'elles sont définitivement acquises par l'Association. Elles sont considérées comme des fonds libres, sauf disposition contraire de la part du donateur. Les fonds affectés à un but déterminé par des tiers et soumis à une restriction d'utilisation qui n'ont pas été utilisés sont présentés au passif du bilan sous la rubrique "capital des fonds".

Voir également la note 11 relative au fonds affecté C. Raman.

#### *Contributions en nature*

Les donations reçues gracieusement, principalement sous la forme de travaux bénévoles, ne sont pas inscrites dans le compte d'exploitation, mais sont indiquées dans l'annexe aux comptes annuels.

#### *Produits des manifestations*

Les produits provenant des manifestations sont comptabilisés sur la période durant laquelle la manifestation a eu lieu. En 2022 FdnF a organisé le Grand-Bazar et une journée Bridge.

### 2i. Charges de projets

Les charges de projets correspondent à des contributions accordées par l'Association à des partenaires occidentaux et locaux. Elles sont reconnues en charges lorsqu'elles sont définitivement acquises par les bénéficiaires. Elles sont calculées et indiquées selon la méthodologie Zewo (ci-après: "Méthode Zewo").

### 3. Exonération des impôts cantonaux et communaux (ICC)

L'Association bénéficie d'une exonération des impôts cantonaux et communaux sur le bénéfice et le capital, selon l'article 9, alinéa 1, lettre f de la Loi sur l'imposition des personnes morales (LIPM). Cette exonération s'étend à l'impôt immobilier complémentaire sur les immeubles directement affectés au but social, aux droits de succession sur les institutions d'héritiers, legs et autres libéralités à cause de mort, ainsi qu'aux droits d'enregistrement sur les donations. Elle ne s'étend en revanche pas aux impôts cantonaux et communaux calculés sur les bénéfices résultant d'aliénations de biens et d'actifs immobiliers, ni aux droits d'enregistrement afférents aux actes et opérations immobiliers à titre onéreux.

# ASSOCIATION SUISSE "FRERES DE NOS FRERES", Genève

## Annexe aux comptes annuels 2022

### 4. Liquidités

	31.12.2022 CHF	31.12.2021 CHF
Caisse	995.60	0.00
PostFinance	768 227.92	516 174.45
Banques, comptes courants	229 465.86	272 399.69
Banque Bordier, compte courant rubrique "Fondation Michelham"	0.00	0.00
Banque Mirabaud, compte courant rubrique "Dispensaire Raman"	0.00	0.00
	<u>998 689.38</u>	<u>788 574.14</u>

### 5. Autres créances à court terme

	31.12.2022 CHF	31.12.2021 CHF
Impôt anticipé à récupérer	6 600.01	6 600.01
	<u>6 600.01</u>	<u>6 600.01</u>

### 6. Comptes de régularisation actifs

	31.12.2022 CHF	31.12.2021 CHF
Charges payées d'avance	3 321.35	2 835.00
	<u>3 321.35</u>	<u>2 835.00</u>

### 7. Immobilisations financières

	31.12.2022 CHF	31.12.2021 CHF
Titres cotés, valeur de marché		
- Portefeuille titres Mirabaud	407 678.00	403 823.00
Titres non cotés, coût d'acquisition		
- Actions SI La Concorde SA, Lausanne	180 000.00	225 000.00
	<u>587 678.00</u>	<u>628 823.00</u>

Le portefeuille titres auprès de la Banque Mirabaud est soumis à une restriction d'usage à hauteur de CHF 500'000 en relation avec le capital réservé du fonds affecté C. Raman (voir note 11).

### 8. Immobilisations corporelles

	31.12.2022 CHF	31.12.2021 CHF
Matériel informatique	54 486.54	52 224.68
Amortissements cumulés	-51 823.87	-51 234.68
	<u>2 662.67</u>	<u>990.00</u>

# ASSOCIATION SUISSE "FRERES DE NOS FRERES", Genève

## Annexe aux comptes annuels 2022

### 9. Autres dettes à court terme

	31.12.2022 CHF	31.12.2021 CHF
Charges à payer	17 773.41	14 160.77
	<u>17 773.41</u>	<u>14 160.77</u>

Les projets à payer correspondent à des contributions accordées en décembre à des partenaires et qui n'avaient pas encore été versées à la fin de l'année par l'Association.

### 10 Comptes de régularisation passifs

	31.12.2022 CHF	31.12.2021 CHF
Charges à payer	0.00	8 052.00
	<u>0.00</u>	<u>8 052.00</u>

### 11 Capital des fonds

	31.12.2021 CHF	31.12.2021 CHF
Fonds reçus d'avance	286 948.00	0.00
Fonds affecté C. Raman	500 000.00	500 000.00
	<u>786 948.00</u>	<u>500 000.00</u>

Les donations reçues et sans imputation dans des projets seront effectués en 2023

Le fonds affecté C. Raman est un fonds destiné **prioritairement** à venir en aide au village Tirunagari en Inde. Selon la volonté de la donatrice, le capital réservé, s'élevant à CHF 500'000, ne peut pas être entamé. La donatrice est décédée en mars 2009.

### 12 Donations reçues

	31.12.2022 CHF	31.12.2021 CHF
Donations reçues affectées à des projets		
- Fondation Lord Michelham of Hellingly	1 302 545.50	1 063 214.76
- Fondation d'aide à l'Enfance et au Tiers-Monde	18 000.00	95 000.00
- Autres donateurs	22 500.00	22 570.00
	<u>1 343 045.50</u>	<u>1 180 784.76</u>
Donations reçues libres		
- Fondation Delachaux	8 000.00	8 000.00
- Fondation Berfred	0.00	0.00
- Autres donateurs	365 990.56	266 642.15
- Legs, parrainage, divers	68 503.12	167 522.97
	<u>442 493.68</u>	<u>442 165.12</u>
Donations reçues	<u>1 785 539.18</u>	<u>1 622 949.88</u>

# ASSOCIATION SUISSE "FRERES DE NOS FRERES", Genève

## Annexe aux comptes annuels 2022

### 13 Produits des manifestations

	31.12.2022 CHF	31.12.2021 CHF
Grand Bazar	75 697.76	0.00
Bridge	5 221.00	0.00
Tirelires-Troncs	7 268.75	4 141.30
Brocante	0.00	0.00
	<u>88 187.51</u>	<u>4 141.30</u>

### 14 Charges de projets

	31.12.2022 CHF	31.12.2021 CHF
Par domaine d'activité		
- Agriculture	709 689.00	592 949.70
- Education et formation	227 239.32	208 315.77
- Microcrédit	214 033.00	375 705.20
- Santé	223 999.37	374 958.00
	<u>1 374 960.69</u>	<u>1 551 928.67</u>
Par continent		
- Afrique	1 104 769.45	1 024 356.45
- Amérique latine	165 191.00	183 203.92
- Asie	105 000.00	344 368.30
	<u>1 374 960.45</u>	<u>1 551 928.67</u>

La répartition des charges (points 14, 15 et 16) est réalisée sur la base de la "Méthode Zewo" qui les répartit en trois catégories. La 1ère est celle des charges de projets (point 2 "Méthode Zewo"). Elles consistent en des contributions/donations transférées à des organisations partenaires nord et sud, pour le financement et la réalisation effective de projets conformes au but et aux valeurs de l'Association. Ces projets sont choisis, votés et financés selon la procédure interne de l'Association qui a été modifiée par un "Règlement d'Organisation" daté du 30.05.22 et, pour le Comité de Genève, en sus, précisée par un "Règlement interne" daté du 10.06.22. L'intégralité de ces charges est attribuée à cette première catégorie ( point 2, 7 et Annexe 2 "Méthode Zewo"). Voir également la note 9 relative aux autres dettes à court terme. Les dons reçus sont affectés aux projets en respectant la notion de don "libre" ou "affecté", ces derniers étant enregistrés et présentés séparément. Enfin, l'activité de l'association est transparente et les donateurs sont informés de tous les détails des projets. Remarque: il n'y a pas de "Frais de personnel" attribué à cette catégorie selon la "Méthode Zewo", car le personnel s'occupant des projets est à 100% bénévole.

# ASSOCIATION SUISSE "FRERES DE NOS FRERES", Genève

## Annexe aux comptes annuels 2022

### 15 Charges d'obtention de financements

	31.12.2022 CHF	31.12.2021 CHF
Bulletins	9 665.35	13 691.99
Affranchissements	8 041.20	8 995.67
Frais BVR	0.00	0.00
Frais généraux Grand Bazar	53 797.35	78.10
Frais généraux Bridge	2 484.10	0.00
Frais de personnel	17 567.00	0.00
Frais de locaux	4 416.45	0.00
Frais de bureau	2 437.88	0.00
Frais divers	0.00	0.00
	<u>98 409.33</u>	<u>22 765.76</u>

Il s'agit de la 2e catégorie de charges selon la méthode Zewo (point 3 "Méthode Zewo"). La 1ère source d'obtention de financements se réalise grâce à la création et l'envoi d'un bulletin quatre fois par an accompagné d'un bulletin de versement nominatif aux donateurs réguliers de l'Association. Les charges y relatives (graphiste, société d'impression, frais de port) étant des charges de collectes de fonds, elles sont attribuées à cette catégorie. Les charges liées à l'organisation et la tenue de deux manifestations, à savoir un tournoi de bridge et un "Grand Bazar", étant des "coûts d'événements de charités" "destinés aux donateurs" (Annexe 2 "Méthode Zewo"), ces charges sont également attribuées à cette catégorie et affectées directement à l'activité qui les a occasionnées. A noter qu'il n'y avait pas eu de Grand-Bazar en 2021, ce qui explique une augmentation importante des charges de cette catégorie. En dernier lieu, cette rubrique contient une charge de personnel. Il s'agit du 100% du salaire d'une employée engagée dès le mois de juin 2022 à 40% et les charges y afférentes. En effet, son activité est, de par son cahier des charges, uniquement concentrée sur la recherche de fonds institutionnels, la création d'événements dans le but de collecter des dons individuels et dans ces perspectives, d'améliorer l'attractivité de l'association (marketing). Cette charge est attribuée à cette catégorie sur la base du chiffre 10 et Annexe 1.1 de la "Méthode Zewo". A noter que ce faisant, le point 14 de la "Méthode Zewo" est respecté. Remarque: dans son activité de collecte de fonds, l'association prend toutes les mesures nécessaires afin que l'article 18 des normes Zewo soit respecté. En particulier, en cas de don, il n'existe aucune obligation d'adhérer à l'association, celle-ci est libre et gratuite, il n'y a pas d'envoi de marchandise contre facture, pas de possibilité de parrainage d'enfant et l'environnement juridique est surveillé, afin que les lois soient respectées.

# ASSOCIATION SUISSE "FRERES DE NOS FRERES", Genève

## Annexe aux comptes annuels 2022

### 16 Charges administratives

	31.12.2022 CHF	31.12.2021 CHF
Frais de personnel	119 996.16	69 475.01
Frais de locaux	30 167.75	30 830.95
Frais de bureau	16 652.60	19 769.71
Assurances RC et ménage	1 003.30	0.00
Honoraires, cotisations	10 772.90	15 378.70
Frais de déplacement	0.00	0.00
	<u>178 592.71</u>	<u>135 454.37</u>

Ces charges représentent la 3e catégorie de charges selon la méthode Zewo (point 4 "Méthode Zewo"). Dans la présente situation, ces charges incluent le salaire et les charges sociales de la responsable administrative & juridique engagée à 60% (qui s'occupe également du secrétariat), de la responsable comptabilité & finance engagée à 40% et d'une aide administrative à 60% durant deux mois. Ces personnes assurant uniquement le bon fonctionnement de la structure à divers niveaux mais ni en lien avec la recherche de financement, ni les projets, les charges qui en découlent ne peuvent pas être attribuées à une autre catégorie, de sorte que l'intégralité de leurs salaires et les charges y afférentes est dévolue à cette catégorie conformément à la méthodologie Zewo (annexe 1.1 et annexe 2.1 "Méthode Zewo"). Viennent ensuite le loyer des locaux, le matériel et les fournitures de bureau, l'assurance RC, les honoraires de révision des comptes annuels ainsi que les cotisations aux organismes Fédération Genevoise de Coopération et Zewo, toutes également dévolue à cette catégorie de charges (point 12 "Méthode Zewo").

### 17 Résultat financier

	31.12.2022 CHF	31.12.2021 CHF
Produits financiers		
- Produits sur titres	28 954.05	13 125.00
- Produits sur titres - capital réservé fonds affecté C. Raman	0.00	1 037.69
- Plus value sur titres en portefeuille	0.00	15 669.86
- Gain de change	0.00	0.00
- Intérêts sur comptes courants bancaires	0.00	0.00
	<u>28 954.05</u>	<u>29 832.55</u>
Charges financières		
- Pertes sur titres	-68 077.61	0.00
- Frais sur achats/ventes titres	0.00	0.00
- Frais sur CCP et banques	-3 333.29	-1 529.44
- Intérêts débiteurs	0.00	0.00
- Frais sur comptes courants	0.00	0.00
- Perte de change	-3 149.30	-3 801.81
	<u>-74 560.20</u>	<u>-5 331.25</u>
Résultat financier	<u>-45 606.15</u>	<u>24 501.30</u>

# ASSOCIATION SUISSE "FRERES DE NOS FRERES", Genève

## Annexe aux comptes annuels 2022

### 18 Engagements hors bilan

	31.12.2022 CHF	31.12.2021 CHF
Engagements liés à des contrats de bail ne pouvant être résiliés dans un délai de 12 mois		
- Jusqu'à 1 an	26 156.00	26 156.00
- De 1 à 5 ans	34 712.00	60 868.00
	<u>60 868.00</u>	<u>87 024.00</u>

### 19 Contributions en nature

L'Association emploie trois salariés (responsable administratif & juridique à 60%, responsable comptabilité & finance à 40% recherche de fonds à 40%) et une aide administrative à 60% durant deux mois. Toutes les autres personnes officiant dans l'Association le font à titre bénévole (soit en moyenne 5 personnes pour le Conseil, 7 pour le Comité de Genève et 2 pour le Comité de Vaud, soit au total environ 14 personnes), plus les bénévoles pour la tenue du Grand-Bazar un week-end entier (8 personnes). La totalité de l'engagement bénévole en 2022 est ainsi estimée comme suit :

1. Conseil (réunions + tenues d'ateliers de réflexion) = 85 heures
  2. Comité de Genève (Direction à 40%/10 mois = 690 heures + 2 responsables à 30%/10 mois = 1039 heures + équipe projets 4 personnes, 2 réunions par mois 3h/10 mois = 120 heures) = 1848 heures
  3. Comité de Vaud (2 personnes à 2 journées par mois/12) = 384 heures.
  4. Bénévoles Grand-Bazar : 128 heures.
- Total général = 2'445 heures de travail bénévole (85+ 1848 +384 + 128)

### 20 Indemnités versées aux membres des organes dirigeants

En 2022 et 2021, aucune indemnité n'a été versée aux membres des organes dirigeants (organe directeur suprême et direction).

Nombre de personnes membres des organes dirigeants 5 (2021: 9)

Nombre d'heures bénévoles : 2445 (2021: 1500)

### 21 Evénements postérieurs à la clôture

Le Conseil exécutif de l'Association n'a eu connaissance d'aucun événement postérieur à la date d'arrêté des comptes qui nécessite une modification des comptes annuels présentés.

### 22 Bilans et comptes d'exploitation annuels par siège et comités de l'Association

Les bilans et comptes d'exploitation annuels 2022 et 2021 du siège et des comités de l'Association sont joints ci-après.

**ASSOCIATION SUISSE FRERES DE NOS FRERES**  
**BILANS ET COMPTES D'EXPLOITATION**  
**- ANNUELS - AU 31 DECEMBRE 2022**

	ok	OK		
	GENEVE02022	VAUD	ELIMIN 1	TOTAL
<b><u>ACTIF</u></b>				
<b>A) TRESORERIE</b>				
CAISSE	995.60			995.60
POSTFINANCE	714 609.57	53 618.35		768 227.92
BANQUES	137 625.68	91 840.18		229 465.86
BANQUE FONDATION MICHELHAM	0.00			0.00
<b>TOTAL TRESORERIE</b>	<b>853 230.85</b>	<b>145 458.53</b>		<b>998 689.38</b>
<b>B) AUTRES CREANCES A COURT TERME</b>				
IMPOT ANTICIPE A RECUPERER	2 006.26	4 593.75		6 600.01
<b>TOTAL CREANCES A COURT TERME</b>	<b>2 006.26</b>	<b>4 593.75</b>		<b>6 600.01</b>
<b>C) ACTIFS DE REGULARISATION</b>				
CHARGES PAYEES D'AVANCE	3 321.35	0.00		3 321.35
<b>TOTAL ACTIFS DE REGULARISATION</b>	<b>3 321.35</b>	<b>0.00</b>		<b>3 321.35</b>
<b>D) PARTICIPATIONS</b>				
SOCIETE IMMOBILIERE - PARTS	0.00	180 000.00		180 000.00
<b>D) IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
TITRES MIRABAUD	407 678.00			407 678.00
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>407 678.00</b>	<b>180 000.00</b>		<b>587 678.00</b>
<b>E) IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
MATERIEL INFORMATIQUE	54 486.54			54 486.54
FONDS D'AMORTISSEMENT MAT.INFORMATIQUE	-51 823.87			-51 823.87
MACHINES DE BUREAU				0.00
FONDS D'AMORTISSEMENT MACHINES DE BUREAU				0.00
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>2 662.67</b>	<b>0.00</b>		<b>2 662.67</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>1 268 899.13</b>	<b>330 052.28</b>	<b>0.00</b>	<b>1 598 951.41</b>
<b><u>PASSIF</u></b>				
<b>CAPITAUX ETRANGERS</b>				
<b>A) AUTRES DETTES A COURT TERME</b>				
PROJETS A PAYER	6 421.71	11 351.70		17 773.41
<b>TOTAL AUTRES DETTES A COURT TERME</b>	<b>6 421.71</b>	<b>11 351.70</b>		<b>17 773.41</b>
<b>B) PASSIFS DE REGULARISATION</b>				
CHARGES A PAYER	0.00	0.00		0.00
PRODUITS RECUS D'AVANCE	0.00	0.00		0.00
<b>TOTAL PASSIFS DE REGULARISATION</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>		<b>0.00</b>
<b>C) CAPITAUX PROPRES</b>				
CAPITAL RESERVE : FONDS C.RAMAN	500 000.00			500 000.00
CAPITAL REPORTE	905 609.38	314 954.78		1 220 564.16
BENEFICE / PERTE (-) DE L'EXERCICE	-115 125.18	3 745.80		-111 379.38
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>1 290 484.20</b>	<b>318 700.58</b>		<b>1 609 184.78</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>1 296 905.91</b>	<b>330 052.28</b>	<b>0.00</b>	<b>1 626 958.19</b>

**ASSOCIATION SUISSE FRERES DE NOS FRERES  
BILANS ET COMPTES D'EXPLOITATION  
- ANNUELS - AU 31 DECEMBRE 2022**

	ok	OK		
	GENEVE02022	VAUD	ELIMIN 1	TOTAL
<b><u>PRODUITS</u></b>				
<b>DONS</b>				
DONS SANS SPECIFICATION	141 775.11	26 715.45		168 490.56
DONS AVEC SPECIFICATION	16 000.00	6 500.00		22 500.00
DONS FONDATION MICHELHAM	1 320 545.50			1 320 545.50
DONS ANONYMES				0.00
DONS CANTONS ET COMMUNES	5 000.00			5 000.00
DON FONDATION AIDE A L'ENFANCE	17 000.00			17 000.00
DON FEDERATION GENEVOISE DE COOP.				0.00
DON FONDATION BERFRED				0.00
FONDATION DELACHAUX	8 000.00			8 000.00
FONDATION LEYVRAZ		10 000.00		10 000.00
FONDATION SANDOZ				0.00
LEGS	68 503.12	0.00		68 503.12
DON FONDATION A ENFANCE TIERS MONDE				0.00
DONS ENTREPRISES				0.00
AUTRES FONDATIONS	165 500.00	0.00		165 500.00
AUTRES DONS				0.00
<b>TOTAL DONS</b>	<b>1 742 323.73</b>	<b>43 215.45</b>		<b>1 785 539.18</b>
<b>MANIFESTATIONS</b>				
PRODUITS BRIDGE	5 221.00			5 221.00
TIRELIRES - TRONCS		7 268.75		7 268.75
BROCANTE(GRAND BAZAR)	75 697.76			75 697.76
<b>TOTAL MANIFESTATIONS</b>	<b>80 918.76</b>	<b>7 268.75</b>		<b>88 187.51</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>1 823 242.49</b>	<b>50 484.20</b>	<b>0.00</b>	<b>1 873 726.69</b>

**ASSOCIATION SUISSE FRERES DE NOS FRERES  
BILANS ET COMPTES D'EXPLOITATION  
- ANNUELS - AU 31 DECEMBRE 2022**

	ok	OK		
	GENEVE02022	VAUD	ELIMIN 1	TOTAL
<b><u>C H A R G E S</u></b>				
<b>CHARGES DE PROJETS</b>				
AGRICULTURE	681 951.00	27 738.00		709 689.00
FORMATION / EDUCATION	210 279.42	16 959.90		227 239.32
MICROCREDIT	214 033.00			214 033.00
SANTE	208 999.37	15 000.00		223 999.37
<b>TOTAL CHARGES DE PROJETS</b>	<b>1 315 262.79</b>	<b>59 697.90</b>		<b>1 374 960.69</b>
<b>CHARGES D'ACCOMPAGNEMENT PROJETS</b>				
<b>DOTATION FRAIS DE SUIVI</b>				<b>0.00</b>
<b>CHARGES D'OBTENTION DE FINANCEMENT</b>				
BULLETIN	9 665.35			9 665.35
AFFRANCHISSEMENTS	4 222.30	3 818.90		8 041.20
FRAIS GENERAUX GRAND BAZAR	53 797.35			53 797.35
FRAIS GENERAUX BRIDGE	2 484.10			2 484.10
FRAIS DU PERSONNEL	17 567.00			17 567.00
FRAIS DE LOCAUX	4 416.45			4 416.45
FRAIS DE BUREAU	2 437.88			2 437.88
<b>TOTAL CHARGES OBTENTION DE FINANCEMENT</b>	<b>94 590.43</b>	<b>3 818.90</b>		<b>98 409.33</b>
	<b>1 409 853.22</b>	<b>63 516.80</b>		<b>1 473 370.02</b>
<b>AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
<b><u>FRAIS ADMINISTRATIFS</u></b>				
FRAIS DU PERSONNEL	119 996.16			119 996.16
FRAIS DE LOCAUX	22 101.15	8 066.60		30 167.75
FRAIS DE BUREAU	16 134.15	518.45		16 652.60
ASSURANCES RC ET MENAGE	1 003.30			1 003.30
HONORAIRES, COTISATIONS	8 572.90	2 200.00		10 772.90
<b>TOTAL AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>167 807.66</b>	<b>10 785.05</b>		<b>178 592.71</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>1 577 660.88</b>	<b>74 301.85</b>	<b>0.00</b>	<b>1 651 962.73</b>
<b>Bénéfice d'exploitation avant résultat financier et amortissements</b>	<b>245 581.61</b>	<b>-23 817.65</b>	<b>0.00</b>	<b>221 763.96</b>
<b><u>AMORTISSEMENTS</u></b>				
AMORTISSEMENTS MATERIEL INFORMATIQUE	589.19			589.19
<b>Résultat d'exploitation avant résultat financier</b>	<b>244 992.42</b>	<b>-23 817.65</b>	<b>0.00</b>	<b>221 174.77</b>

**ASSOCIATION SUISSE FRERES DE NOS FRERES**  
**BILANS ET COMPTES D'EXPLOITATION**  
**- ANNUELS - AU 31 DECEMBRE 2022**

	ok	OK		
	GENEVE02022	VAUD	ELIMIN 1	TOTAL
<b>CHARGES FINANCIERES</b>				
FRAIS SUR TITRES	68 077.61			<b>68 077.61</b>
FRAIS SUR CCP ET BANQUES	2 771.74	561.55		<b>3 333.29</b>
PERTE DE CHANGE	3 149.30			<b>3 149.30</b>
<b>TOTAL CHARGES FINANCIERES</b>	<b>73 998.65</b>	<b>561.55</b>		<b>74 560.20</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
PRODUITS S/TITRES	829.05	28 125.00		<b>28 954.05</b>
PRODUITS S/TITRES RAMAN				<b>0.00</b>
PLUS OU MOINS VALUE S/TITRES				<b>0.00</b>
INTERETS SUR CCP				<b>0.00</b>
<b>TOTAL PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>829.05</b>	<b>28 125.00</b>		<b>28 954.05</b>
<b>BENEFICE / (PERTE) DE L'EXERCICE AVANT VARIATION DU CAPITAL</b>	<b>171 822.82</b>	<b>3 745.80</b>	<b>0.00</b>	<b>175 568.62</b>
<b>VARIATIONS DU CAPITAL DES FONDS</b>				
Fond affecté aux projets 2023	-286 948.00			<b>-286 948.00</b>
<b>Variation du capital des fonds</b>	<b>-286 948.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>-286 948.00</b>
<b>BENEFICE / (PERTE) DE L'EXERCICE</b>	<b>-115 125.18</b>	<b>3 745.80</b>	<b>0.00</b>	<b>-111 379.38</b>